
Nouvelles du vent en Loire-Atlantique

Lettre d'information sur la construction du parc éolien de La Limouzinière
Numéro 1 – Octobre 2010

ÉDITORIAL

Dans quelques mois, les Limouzins seront à nouveau des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est au printemps 2011 que trois nouvelles éoliennes, développées par La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, viendront s'ajouter aux éoliennes déjà mises en service à La Limouzinière par VALREA/VALOREM. Ces trois nouvelles machines produiront bientôt leurs premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour la commune de La Limouzinière est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ : ces trois nouvelles éoliennes constitueront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent en Loire-Atlantique et le troisième dans les Pays de La Loire.

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et d'autres mesures encore.

C'est à ce prix que les élus et les habitants de La Limouzinière pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Jean-Michel GERMA
Président



*Simulation visuelle du parc éolien de La Limouzinière
(les trois éoliennes de devant sont celles développées par La Compagnie du Vent)
©Abies*

Le projet

Le permis de construire des trois nouvelles éoliennes du parc de La Limouzinière a été délivré par le préfet de Loire-Atlantique en juin 2008. Ces trois éoliennes REpower MM92, d'une puissance unitaire de deux mégawatts, viennent s'ajouter à celles déjà mises en service sur la commune de La Limouzinière par la société VALREA/VALOREM au printemps 2010.

La production annuelle de ces trois aérogénérateurs de plus de 16 000 000 kilowattheures permettra d'alimenter chaque année environ 7 000 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 10 700 tonnes de gaz carbonique par an.

Ces trois éoliennes situées sur la commune de La Limouzinière composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent en Loire-Atlantique et le troisième dans les Pays de La Loire après celui de l'Espinassière (Froidfond/La Garnache - Vendée) et de Brem-sur-Mer (Vendée).

Le chantier

La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé le 20 septembre 2010 une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées. Ce rendez-vous a permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux propriétaires et aux exploitants, en présence de représentants de la municipalité concernée, le déroulement du chantier.

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent fera appel à Ginger CEBTP de Saint-Herblain (44) pour l'étude de sol et la validation des fonds de fouilles. Elle a aussi choisi l'APAVE, implanté à Saint-Herblain (44), pour la coordination SPS (sécurité et protection de la santé). Le contrôle technique sera assuré par l'APAVE de Saint-Herblain et Saint-Nazaire (44).

Le lot Génie Civil a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par un groupement d'entreprises Fondasolutions et Gadais Colas. Ces sociétés, basées respectivement à Avignon (84) et à Vielle Vigne (44), se chargeront de réaliser les fondations et le terrassement.



Fouille d'une fondation d'un parc de La Compagnie du Vent

L'appel d'offres pour la fourniture du poste de livraison, quant à lui, a été remporté par la société SCHNEIDER ELECTRIC (AREVA STF) implantée dans l'Hérault et le

raccordement électrique a déjà été réalisé par ERDF. Les aérogénérateurs seront fournis par REpower.

Début des travaux

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent a eu lieu le 4 octobre et les travaux ont démarré le 11 octobre 2010.

La première action consiste au renforcement des pistes d'accès à proximité des éoliennes sur laquelle passeront les engins nécessaires à la construction.

Ensuite, l'entreprise Gadais - Colas entamera la fouille des fondations des trois éoliennes et l'entreprise Fondasolutions commencera la réalisation de leurs fondations en appliquant le béton de propreté.

Tout au long de ce chantier, La Compagnie du Vent empruntera la voie communale 218, déjà élargie et renforcée par VALREA lors de la construction des trois premières éoliennes de La Limouzinière.



Renforcement de sol sous la fondation d'un parc de La Compagnie du Vent

Mesures pour la protection de l'environnement

Dans le cadre de son engagement « chantier propre », La Compagnie du Vent fait mettre en place une station de lavage des camions, afin d'éviter de salir les routes environnantes avec les transports de béton.

Et pour respecter les espèces d'oiseaux locales pendant la période de nidification (Busar Saint-Martin, Pluvier doré, etc.) La Compagnie du Vent a décidé, en accord avec les principales entreprises intervenantes, de ne pas réaliser de travaux de terrassement entre la mi-avril et la mi-juillet.

Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'à décembre 2010. Toutes les machines seront installées sur des fondations classiques de 18,80 mètres de diamètre et 3,80 mètres de hauteur, ce qui représente environ 400 mètres cube de béton.

Lorsque les fondations seront terminées, suivront six étapes :

- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement entre novembre et décembre 2010,
- l'installation des postes de livraison en novembre 2010,
- le raccordement électrique en décembre 2010,
- le montage des éoliennes entre février et avril 2011,
- l'installation du système de télésurveillance en avril 2011,
- les tests et la mise en service en mai 2011.

Les autres projets de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ

Construction du parc éolien de Manneville (Seine-Maritime)

L'équipe construction de La Compagnie du Vent a débuté en juillet le chantier du parc éolien de Manneville, situé sur la commune de Manneville-ès-Plains (Seine-Maritime).

Ce parc éolien comptera six éoliennes, pour une puissance totale de 13,8 mégawatts. Sa production annuelle de près de 34 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 15 000 personnes en électricité autour des éoliennes chaque année et d'éviter l'émission de plus de 22 700 tonnes de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Manneville, qui devraient entrer en service en mars 2011, composeront le premier parc éolien de La Compagnie du Vent en Seine-Maritime et plus généralement en région Haute-Normandie.

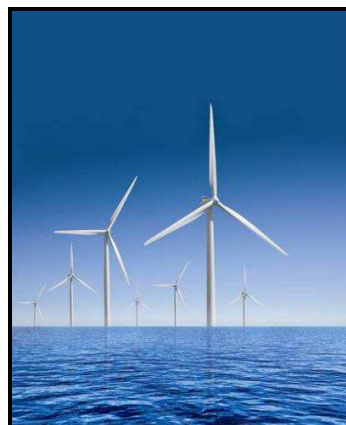


Simulation visuelle du parc éolien de Manneville
© Abies

Débat public autour du projet de parc éolien en mer des Deux Côtes (Somme et Seine-Maritime)

Le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, au large de la Somme et de la Seine-Maritime a fait l'objet d'un débat public du 28 avril au 10 septembre 2010. Le projet désormais privilégié par La Compagnie du Vent est situé en moyenne à 18 kilomètres de la côte, compte 140 éoliennes pour une puissance totale de 700 mégawatts et un investissement de 1,8 milliard d'euros. Il produirait chaque année l'équivalent de la consommation électrique de près de 900 000 personnes, soit environ le double de la population de l'agglomération de Rouen. Les créations d'emplois seraient importantes (jusqu'à environ 2 000 emplois seraient nécessaires au niveau local) et la taille du projet suffisante pour occasionner des retombées locales conséquentes et contribuer à l'émergence d'une filière nationale de l'éolien en mer.

La France n'a pas de parc éolien en mer opérationnel, et la tenue du débat public a été une opportunité d'impliquer les Picards et les Hauts-Normands dans la définition de ce projet. Pour plus d'informations sur l'issue du débat, rendez-vous sur www.debatpublic-eolien-en-mer.org.



Simulation 3D d'un parc éolien en mer

Nouveaux permis de construire en Seine-Maritime (Côte d'Albâtre)

Les permis de construire du projet éolien de La Plaine du Bois de Falfosse/Ramonts (Canouville-Ouainville) ont été accordés à La Compagnie du Vent en avril dernier par le préfet de la Seine-Maritime. Grâce au soutien des municipalités, ce projet, qui compte 10 éoliennes pour une puissance totale de 20 mégawatts, devrait voir le jour en 2013. Il permettra d'alimenter plus de 27 000 personnes en électricité propre et renouvelable chaque année.

Pour La Compagnie du Vent, ce projet représente neuf années de travail et un investissement de près de 24 millions d'euros.

Construction du parc éolien de Cruscades (Aude)

L'équipe construction de La Compagnie du Vent vient de débuter en septembre le chantier du parc éolien de Cruscades (Aude).

Ce parc éolien comptera cinq éoliennes, pour une puissance totale de 11,5 mégawatts. Sa production annuelle de près de 25 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 10 900 personnes en électricité autour des éoliennes chaque année et d'éviter l'émission de plus de 16 700 tonnes de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de Cruscades, qui devraient entrer en service en avril 2011, composeront le quatrième parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Aude et plus généralement en région Languedoc-Roussillon.



Simulation visuelle du parc éolien de Cruscades
© Abies

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71
E-mail : info@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d’information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France Energie Eolienne

www.planete-eolienne.fr - La fédération des énergies du vent : Planète éolienne

www.ademe.fr - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

www.amorce.asso.fr - L’association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables